

Résumé des recommandations pour l'infrastructure

UNE PLATEFORME
POLITIQUE POUR
LES OBNL CANADIENS

IMAGINE
CANADA

AVRIL 2025

Rendre le financement fédéral plus efficace et efficient pour les organismes à but non lucratif

Problème :

Les lourdeurs administratives créent des pertes d'efficacité et se répercutent de manière négative sur la disponibilité et la qualité des programmes et services à but non lucratif financés par le gouvernement fédéral. Le financement fédéral s'accompagne souvent d'un fardeau administratif excessif, de règles trop restrictives et d'un manque d'adaptabilité aux besoins communautaires.

Répercussions :

Alourdissement du fardeau administratif et augmentation du travail redondant qui accapare des ressources qui pourraient être consacrées à servir les communautés.

Recommandation pour les 100 premiers jours :

- Faire participer le secteur à but non lucratif à l'élaboration d'une annexe à la Directive sur les paiements de transfert et d'un cadre de gestion des risques qui tiennent compte du rôle et du modèle opérationnel uniques des organismes à but non lucratif qui reçoivent ce financement afin d'alléger les lourdeurs administratives et de mieux servir les communautés.

Améliorer l'accès à des données fiables et exhaustives

Problème :

Faute d'avoir collecté régulièrement des données pendant plusieurs décennies, le gouvernement a omis de diffuser des données exhaustives sur le secteur à but non lucratif. Les approches cloisonnées ont abouti à des produits de données qui s'appuient sur une portée et une définition différentes du secteur et les ensembles de données sont donc impossibles à comparer et brossent des tableaux très différents de notre secteur.



Répercussions :

les données désagrégées d'excellente qualité sont essentielles pour concevoir les politiques, planifier les interventions, anticiper les changements et prévoir les besoins du secteur à but non lucratif. Il manque à notre secteur des renseignements de base sur de nombreux aspects de sa composition, de ses finances, de sa main-d'œuvre et de ses activités et il doit s'appuyer sur des données périmées.

Recommandations pour les 100 premiers jours :

- Donner à **Statistique Canada le mandat de mettre régulièrement à jour l'enquête nationale sur les organismes à but non lucratif**, de la réaliser chaque année et d'allouer à cette fin un financement de 500 000 \$ par an. Cette enquête devrait également être effectuée auprès des organismes communautaires, y compris ceux non enregistrés.
- Établir une **unité au sein de Statistique Canada dont le mandat consistera à collecter, analyser et diffuser les données sur le secteur à but non lucratif**.

Renforcer les relations entre le gouvernement fédéral et le secteur à but non lucratif

Problème :

Le secteur à but non lucratif est un partenaire naturel dans la prestation des programmes et des services. Nous réalisons de nombreuses priorités gouvernementales. Malgré cela, aucune entité n'est chargée d'améliorer son contexte politique ou son paysage économique.

Répercussions :

Les organismes à but non lucratif détournent souvent du temps et des ressources caritatives pour expliquer aux député.e.s et aux fonctionnaires les conséquences imprévues de nouveaux projets de loi, adoptés souvent sans tenir compte de leur incidence future sur les organismes de bienfaisance et à but non lucratif.

Recommandations pour les 100 premiers jours :

- Créer et doter en ressources adéquates une unité au sein du gouvernement fédéral chargée de défendre les intérêts du secteur à but non lucratif.



Nous remercions Blue Door, Take a Hike Foundation et l'Association professionnelle des théâtres canadiens pour avoir fourni les images de ce document.